



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pauvreté

Question écrite n° 117815

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur l'explosion de la pauvreté et des inégalités en France. Le bilan de la législature est tout entier résumé par ces statistiques que vient de publier l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) : le nombre des pauvres a franchi en 2009 un nouveau record pour atteindre le chiffre de 8,2 millions de personnes (+ 337 000 par rapport à 2008). L'étude, Insee Première n° 1365, publiée mardi 30 août, dresse un constat accablant de la politique suivie : des riches de plus en plus nombreux et de plus en plus riches, des pauvres de plus en plus nombreux et de plus en plus pauvres. Elle met en évidence les effets sélectifs de la crise, qui a d'abord frappé les foyers les plus faibles et les plus démunis, sans avoir de conséquences sur les riches. Pour casser cette logique de répartition des revenus indigne de la République, il lui demande si elle compte donner suite aux propositions suivantes : instauration d'un salaire maximum dans chaque entreprise (20 fois le salaire le plus bas dans l'entreprise) ; SMIC à 1 700 euros bruts par mois et augmentation corollaire des salaires dans le public et le privé ; plan de lutte contre la précarité ; aucune retraite sous le niveau du SMIC ; indexation des minima sociaux sur le SMIC ; droit opposable à l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117815

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9724

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)